

PORTANT COMPOSITION DE JURY DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE)

ANNEE UNIVERSITAIRE 2019-2020

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu la Loi n°2016-1088 du 8 août 2016 modifiée,
Vu le Code de l'Education,
Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne ;

ARRETE

Article 1 :

La composition du jury de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour l'obtention d'un diplôme d'Ingénieur de POLYTECH comme suit :

**Diplôme Ingénieur
Mention : Génie biologique**

Membres du jury :

Pierre-Jean MARESCAUX, Président du jury, MCF

Agnès PONS, MCF
Philippe MICHAUD, PU
Stéphanie BADEL, Professionnel

Suppléants :

Jean-Pierre AGUER, PU
Pierre-Michel LLORCA, PU
Nicolas BOURGNE, Professionnel
Laurent MASSACRIER, Professionnel

Membres invités :

Nathalie FLEURY, conseillère VAE (invité : avis consultatif)
Myriam KLEINER, conseillère VAE (invité : avis consultatif)
Gaëlle LORQUET, conseillère VAE (invité : avis consultatif)

Diplôme Ingénieur
Mention : Génie civil

Membres du jury :

Pierre-Jean MARESCAUX, Président du jury, MCF

Aurélie TALON, MCF

Rostand MOUTOU PITTI, MCF

Cécile RONZE, Professionnel

Suppléants :

Jean-Pierre AGUER, PU

Pierre-Michel LLORCA, PU

Gaëlle BAUDOUIN, PRAG

Nadine BAZELLE, Professionnel

Philippe LEBROU, Professionnel

Membres invités :

Nathalie FLEURY, conseillère VAE (invité : avis consultatif)

Myriam KLEINER, conseillère VAE (invité : avis consultatif)

Gaëlle LORQUET, conseillère VAE (invité : avis consultatif)

Diplôme Ingénieur
Mention : Génie des systèmes de production

Membres du jury :

Pierre-Jean MARESCAUX, Président du jury, MCF

Jean-Louis ROBERT, PU

Roland CHAPUIS, PU

Gilles AVIGNON, Professionnel

Suppléants :

Jean-Pierre AGUER, PU

Pierre-Michel LLORCA, PU

Nicolas LEGRAND, Professionnel

Claude BONNET, Professionnel

Membres invités :

Nathalie FLEURY, conseillère VAE (invité : avis consultatif)

Myriam KLEINER, conseillère VAE (invité : avis consultatif)

Gaëlle LORQUET, conseillère VAE (invité : avis consultatif)

Article 2 :

Le Directeur Général des services de l'Université Clermont Auvergne est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 17/12/2019

Le Président de l'Université Clermont Auvergne

Mathias BERNARD



- Transmis au contrôle de légalité le

19 DEC. 2019

- Publié le

19 DEC. 2019

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.

Diplôme Ingénieur
Mention : Génie électrique

Membres du jury :

Pierre-Jean MARESCAUX, Président du jury, MCF

Michel JAMES, PRAG

Christophe PASQUIER, MCF

Jonathan BERNARD, Professionnel

Suppléants :

Jean-Pierre AGUER, PU

Pierre-Michel LLORCA, PU

Alexis LANDRAULT, MCF

Rémy WARZECHA, Professionnel

Benoit ISSARTEL, Professionnel

Membres invités :

Nathalie FLEURY, conseillère VAE (invité : avis consultatif)

Myriam KLEINER, conseillère VAE (invité : avis consultatif)

Gaëlle LORQUET, conseillère VAE (invité : avis consultatif)

Diplôme Ingénieur
Mention : Génie physique

Membres du jury :

Pierre-Jean MARESCAUX, Président du jury, MCF

Christophe VIAL, PU

Jean-Pierre FONTAINE, PU

Alexandre JEFFARD, Professionnel

Suppléants :

Jean-Pierre AGUER, PU

Pierre-Michel LLORCA, PU

Joël LEYMARIE, PU

Jean-Pierre CHERRE, Professionnel

David HERNANDEZ, Professionnel

Membres invités :

Nathalie FLEURY, conseillère VAE (invité : avis consultatif)

Myriam KLEINER, conseillère VAE (invité : avis consultatif)

Gaëlle LORQUET, conseillère VAE (invité : avis consultatif)